

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 avril 2016

Le 18 avril deux mille seize à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. ADER Mathias, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Etaient présents : Mrs ADER Mathias, Maire, BOUCHER Stéphane, CORDIER Sylvain, DURAND Yves-Michel, MERAY Daniel, SOLER Laurent, TREGUIER Gaëtan, et Mmes BEAURAIN Nathalie, LAMME Sophie, LEREBOURG Emilie et RENARD Bénédicte.

Absents : M. Najim FILALI, Mme LABARRE Katia et Mr TURPIN Nicolas

Pouvoir : Mr TURPIN Nicolas donne pouvoir à Mr CORDIER Sylvain

M. BOUCHER Stéphane a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du conseil précédent
- Approbation du Compte de Gestion 2015 du Receveur Municipal
- Compte administratif 2015
- Budget primitif 2016
- Vote des taux d'imposition
- Questions diverses

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le compte-rendu du conseil précédent sera validé au prochain conseil avec l'accord de tout le conseil approuvant à l'unanimité.

Compte administratif 2015 :

- Section Fonctionnement :		
➤ Dépenses	:	331 526,69 €
➤ Recettes	:	356 428,63 €
Excédent de fonctionnement 2015	:	24 901,94 €
Excédent de fonctionnement globalisé	:	+ 122 069,28 €
- Section d'Investissement :		
➤ Dépenses	:	89 914,38 €
➤ Recettes	:	50 056,11 €
Déficit d'Investissement 2015	:	- 39 858,27 €
Excédent d'investissement globalisé	:	+ 75 248,46 €

Le compte administratif 2014 présenté par Mme LE VAN CANH, est proposé au vote par Mr Yves – Michel DURAND, doyen d'âge comme c'est la coutume, et est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Approbation du Compte de Gestion 2015 du Receveur Municipal.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat :

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement globalisé de	:	122 069,28 €
- un excédent d'investissement globalisé de	:	75 248,46 €
- Un solde des restes à réaliser 2015	:	72 341,60 €
en dépenses : 25 550,00 €		
en recettes : 46 791,60 €		

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

* d'inscrire au 002 en fonctionnement la somme de	:	122 069,28 €
* d'inscrire au 001 en investissement la somme de	:	75 248,46 €

Délibération vote des taux d'imposition 2016 :

Monsieur le Maire :

- expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'impositions locales pour l'exercice 2016.
- propose en accord avec la commission des finances de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2016 en continuité avec les décisions prises dans le même sens depuis 2008.

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2015</u>	<u>Taux 2016</u>
<u>Taxe d'habitation</u>	<u>18.83 %</u>	<u>18.83 %</u>
<u>Taxe foncière sur les propriétés bâties</u>	<u>19.89 %</u>	<u>19.89 %</u>
<u>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</u>	<u>33.91 %</u>	<u>33.91 %</u>
<u>CFE</u>	<u>18.08%</u>	<u>18.08%</u>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, de voter les taux pour 2016 à l'identique de 2015, et ces taux seront reportés sur l'état 1259 COM.

Budget primitif 2016 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2015 préparé par la commission des finances sur la base des taux d'imposition énoncé ci-dessus qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

En section de fonctionnement à la somme de : **483 681,27 €**

En section d'Investissement à la somme de : **397 012,00 €** (comprenant les restes à réaliser)

Ont été inscrits **en investissement** les programmes suivants :

En dépenses :

Désignation	R.A.R	BP 2016
Rbt Emprunt Terrain		3 362,00
Rbt Emprunt Tracteur		11 900,00
S.D.E Clos Blanchard (fin enfouissement réseau)		38 000,00
Fossé Dournel		2 000,00
Grillage chemin du transformateur		2 700,00
Rampe Handicapée mairie et Presbytère	7 050,00	
Portes intérieures mairie		5 500,00
Outillage Xavier KARCHER		4 000,00
Panneaux signalisation		1 000,00
Tente cérémonie + pile défibrilateur		6 000,00
Aire de jeux		40 000,00
Atelier municipal honoraires	18 500,00	4 000,00
Etude circulation modes doux		3 000,00
Construction atelier municipal		220 000,00
Panneaux photovoltaïque		30 000,00

En recettes :

Excédent d'investissement reporté		75 248,46
FCTVA		12 000,00
Taxe d'aménagement		10 500,00
Subvention Atelier municipal	46 791,60	15 000,00
Emprunts en euros		200 000,00
Virement de la section de fonctionnement		24 166,94
Amortissement SDE		6 305,00
S.D.E Clos Blanchard		7 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2016.

M. le Maire remercie Mme LE VAN CANH, receveur municipal, de sa présence et de ses interventions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Mathias **ADER**

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**

Sylvain **CORDIER**

Yves-Michel **DURAND**

Sophie **LAMME**

Bénédicte **RENARD**

Laurent **SOLER**

Gaëtan **TREGUIER**

Nicolas **TURPIN**

Daniel **MERAY**

Emilie **LEREBOURG**

Katia **LABARRE**